

Examens biologiques

Les examens biologiques peuvent être réalisés dans le cadre du bilan d'extension, ils peuvent aussi être renouvelés au cours du traitement pour évaluer son efficacité et sa tolérance (voir rubrique traitements).

Le myélogramme

La moelle osseuse, située au centre des os, est le lieu de formation de l'ensemble des cellules du sang (globules rouges, globules blancs, plaquettes). Le myélogramme consiste en un prélèvement de cette moelle de manière à pouvoir analyser le fonctionnement, la répartition des cellules et rechercher des cellules anormales.



Une aiguille est introduite dans l'os du bassin, permettant l'aspiration de quelques gouttes de moelle. C'est un examen de courte durée, mais douloureux. Pour cette raison, il est le plus souvent réalisé sous sédation et avec du monoxyde d'azote (MEOPA). Plus rarement, il peut être réalisé sous anesthésie générale.

La ponction lombaire

Cet examen consiste à prélever et à analyser un échantillon de liquide céphalorachidien (LCR). Il nécessite l'introduction d'une fine aiguille entre deux vertèbres lombaires. Parfois ce geste est accompagné d'une injection intrathécale de chimiothérapie.



C'est un examen de courte durée, mais désagréable. Pour cette raison, on a recours :

- à une crème anesthésiante (Emla) appliquée sur la peau à l'endroit du point de ponction 1 heure avant l'examen.
- à un gaz spécifique (MEOPA) que l'enfant inhale par l'intermédiaire d'un masque quelques minutes avant l'examen et pendant la ponction.

De cette manière, le confort de l'enfant est amélioré. L'examen nécessite cependant une immobilité totale dans une position peu confortable.